

Mâle dans une ornière forestière du Bazois. Étang Gouffier, La Collancelle, Nièvre, 13 mars 2002.









# **Triton ponctué**

Lissotriton vulgaris (Linnaeus, 1758)

Plus répandu en Europe que le Triton palmé dont il est proche morphologiquement, et souvent plus abondant dans les aires de chevauchement, le Triton ponctué est en revanche extrêmement rare en Bourgogne, où il arrive en limite de répartition. Bien entendu, on ne connaît encore qu'une faible proportion des stations qu'il occupe (le réservoir de milieux propices est encore important), mais sa situation semble préoccupante en région puisque qu'il semble avoir disparu de la plupart des mares qu'il fréquentait il y a 20 ou 30 ans. Aussi, les confusions avec le Triton palmé sont fréquentes. Il est important de croiser les différents critères de reconnaissance et de rester prudent sur la détermination des femelles.

## Description générale du lot de données

La première mention que nous ayons pu retrouver est de P. BERT qui qualifie étonnamment le Triton ponctué de très commun (CC) dans l'Yonne au XIX<sup>e</sup> siècle. On peut légitimement se demander, étant donné le statut actuel de l'espèce en région, si elle n'était pas régulièrement confondue avec le Triton palmé, étant donné la simplification des critères énoncés dans les clés utilisées à l'époque. P. PARIS le connaissait en Côte-d'Or (1911), où il le qualifiait de bien moins fréquent que les autres espèces de tritons du département. Les citations sont ensuite inexistantes ou très rares jusque dans les années 1970. En 1977, il est observé à Cronat (71) par A. ZUIDERWIJK. En 1978, il est signalé à Pousseaux (58), commune limitrophe de l'Yonne (anonyme, in GIRAULT, 1988). P. PARIS (1933) indiquait qu'il était assez commun dans toutes les eaux stagnantes avoisinant la Saône en Côte-d'Or. Le 16-04-1980, H. PINSTON constate à nouveau sa présence dans ce département.

Des recherches plutôt ponctuelles ont été menées sur l'espèce, principalement par des bénévoles. Toutefois, comme pour le Triton alpestre et le Triton palmé, la connaissance sur la distribution de l'espèce a pu également s'étoffer par le biais des programmes de l'Observatoire de la Faune de Bourgogne sur les Tritons crêté et marbré (2004 à 2012), ainsi que sur des échantillonnages génétiques dans un grand nombre de points d'eau dans le cadre d'une thèse de recherche (Copafaune, 2009 et 2010). Ces programmes n'ont cependant pas été conduits de manière homogène sur tout le territoire. Des études plus locales dans le cadre du programme « Réseaux Mares de Bourgogne », menées par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, ont permis la collecte de nouvelles informations sur le val de Saône ces dernières années.

Le Triton ponctué est l'une des 3 espèces les plus rares de Bourgogne, avec le Triton marbré et le Pélodyte ponctué (ce dernier étant encore certainement largement méconnu par rapport à sa présence réelle). Il ne rassemble que 90 données au total (0,3 % des données sur les Amphibiens), dont 58 après 1999 (0,2 %). Celles-ci sont réparties sur 67 stations géolocalisées au total (0,5 %), et 46 stations après 1999 (0,4 %), sur 46 communes (2,8 %), dont 31 après 1999 (1,9 %), et 38 mailles (10,7 %) dont 27 après 1999 (7,6 %). Seulement 40 observateurs (4,5 %) ont apporté des témoignages. L'espèce est en avant-dernière position (si l'on excepte Pelophylax lessonae et Pelophylax kl. esculentus) en termes de nombre de données et de nombre de mailles de présence identifiées. Elle est en 15e place au niveau de l'évolution du nombre de données (multiplié par 2,8 seulement), et 7<sup>e</sup> pour l'évolution du nombre de mailles (fois 2,5). Enfin, elle occupe l'avant-dernière position pour la densité de stations géolocalisées par maille (1,5).

Le Triton ponctué, en l'état actuel des connaissances, peut être considéré comme extrêmement rare (RRR). Les sites connus sont pour la plupart très isolés et peu nombreux.

Au moins 82 % des observations sont réalisées au sein de points d'eau (n renseigné = 88) et on note quelques mentions en milieu terrestre. Des adultes sont observés dans 98,6 % des cas (n renseigné = 70),

juvéniles et larves dans 2,9 % des cas seulement. Aucun cas de mortalité n'est recensé.

Il faut signaler enfin que l'espèce peut très facilement être confondue avec le Triton palmé (particulièrement les femelles et individus en phase terrestre), et que malgré l'attention particulière apportée à la validation des données, quelques mentions erronées peuvent subsister.

### Milieux aquatiques

En Bourgogne, le Triton ponctué est connu uniquement en milieu stagnant. L'essentiel des biotopes occupés correspond à des mares. 42 d'entre elles accueillent ou ont accueilli l'espèce en période nuptiale (ia = 2,1). Celles-ci peuvent être de différents types: mares forestières, mares abreuvoirs en prairie, dépressions alimentées par la nappe en contexte alluvial inondable. On le connaît également dans des bras morts, ouverts ou fermés (n = 3; ia = 5,2, mais cet indice est peu significatif du fait de la faible taille de l'échantillon de ce type de milieux), de quelques étangs (n = 2), de fossés, flaques et ornières en eau, qui ne sont sans doute pas utilisés pour le développement larvaire (cas d'ornières forestières inondées près d'un étang de la Collancelle (58), J. THOUVENOT et N. VARANGUIN, 13-03-2002). D'autres types de plans d'eau sont cités (bassins divers).

On ne dispose que de peu de descriptions précises des biotopes aquatiques fréquentés au sein de la base de données. Toutefois, il ressort que ce sont souvent des points d'eau très riches en végétation aquatique hydrophytique qui sont utilisés, du moins sur une partie de leur surface. Dans les rares cas où les zones occupées en sont quasiment dépourvues, ce ne sont que quelques individus qui y sont mentionnés, et le développement larvaire n'y est pas prouvé. Les espèces de plantes aquatiques citées sont les suivantes : Ranunculus sub genius batrachium, Lemnaceae sp., Glyceria sp., Myosotis sp., Hottonia palustris, Elodea sp.. Une mare à cariçaie est également notée (C. FOUTEL, comm. pers.). Comme précisé précédemment, les milieux peuvent être ouverts, semi-ouverts, voir fermés, mais l'ensoleillement doit, semble-t-il, permettre aux herbiers aquatiques de se développer un minimum. Les berges sont parfois ombragées. Les superficies des points d'eau sont variables, de quelques m² à plusieurs milliers, mais les sites occupés sont généralement de taille petite à moyenne (mares ou bras morts), avec toutefois une profondeur suffisante (plus de 50 centimètres de fond dans la plupart des cas renseignés). Le substrat est souvent vaseux, et l'eau très claire (C. FOUTEL, comm. pers.; obs. pers.), comme par exemple dans les sites du val de Saône, du Tonnerrois ou du Châtillonnais. Deux sites au moins sont fréquentés par des poissons, mais la majorité en est vraisemblablement dépourvue, étant donné le type de biotope (mares isolées). On notera notamment un site à Brochet. Des zones de frayères sont sans doute occupées dans des vallées inondables. Le Triton ponctué apparaîtrait comme une espèce très exigeante en Bourgogne, comme ce qui est mentionné dans la bibliographie dans d'autres régions en limite d'aire (BOYER & DOHOGNE, 2008).



Mare du val de Saône fréquentée par le Triton ponctué et la Rainette verte.

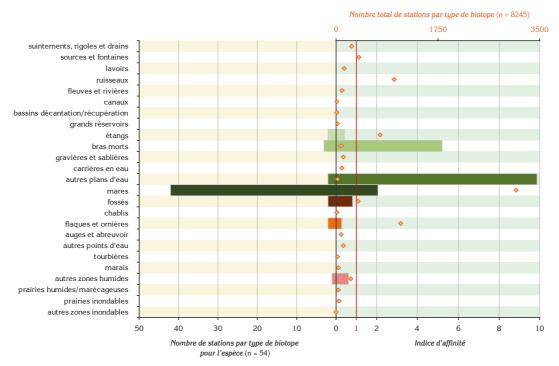
la Croix Pichard, Lamarche-sur-Saône, Côte-d'Or, 20 avril 2012.



Ancien bras mort occupé par le Triton ponctué. *Tonnerre, Yonne, 6 juin 2010.* 



Mare utilisée par le Triton ponctué pour sa reproduction. *Tonnerre, Yonne, 6 juin 2010.* 



Biotopes du Triton ponctué.

Le Triton ponctué



Paysage de la Bresse. Le Triton ponctué s'y rencontre dans certaines mares, mais fréquente aussi possiblement les queues les plus végétalisées de certains étangs. La Chapelle-Saint-Sauveur, Saône-et-Loire, 10 août 2006.

#### Habitats terrestres

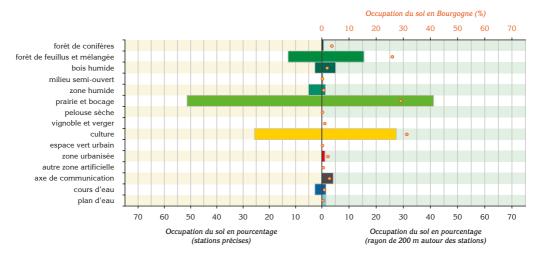
Les renseignements sont peu nombreux. Les observateurs citent différents habitats dans lesquels sont localisés les points d'eau accueillant le Triton ponctué : boisements alluviaux ou en bordure d'étangs, zones de prairies (mésophile notamment), bocage... Il est noté à 2 reprises en phase terrestre en milieu forestier, en période hivernale ou en fin d'hiver (G. et N. BOURJON, J. VACHER).

Les analyses par croisement cartographique des stations géolocalisées nous apportent quelques renseignements qui doivent cependant être analysés avec précaution du fait du faible jeu de données. Les habitats dominants sont ouverts, composés de prairies et de bocage, au sein desquels se trouvent la plupart des stations recensées (51,3 %), et qui constituent 41,1 % de l'occupation du sol dans un rayon proche. Viennent ensuite les zones cultivées qui sont davantage représentées que pour toutes les autres espèces, et que dans l'échantillon général : 25,6 % des stations sont localisées dans des cultures, qui représentent 27,5 %

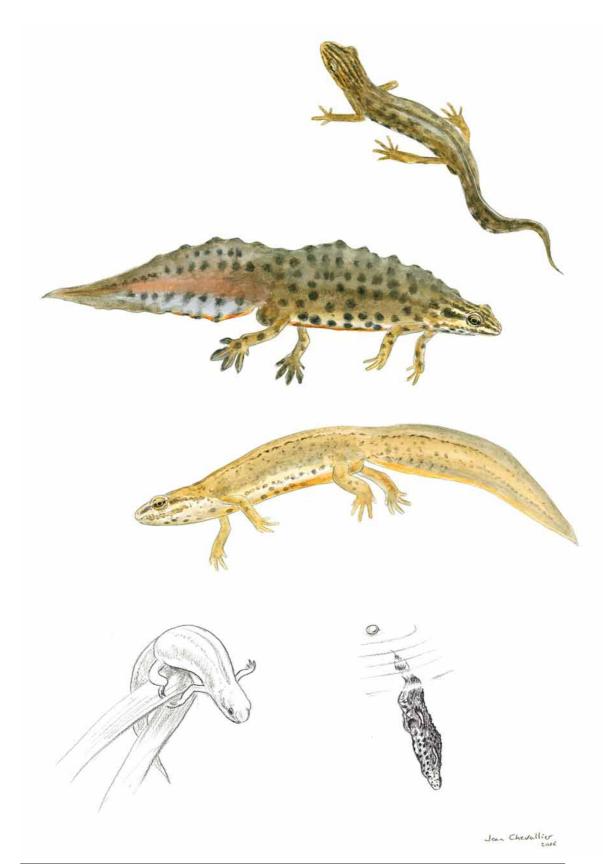
de l'occupation du sol dans un rayon de 200 mètres autour des sites à Triton ponctué (contre seulement 11,4% des habitats autour des stations à Amphibiens). Les cultures occupaient-elles une part si importante il y a quelques dizaines d'années ? L'espèce se rencontre-t-elle dans des zones relictuelles subissant de fortes pressions ? Si l'on fait exception des boisements humides, les forêts sont plutôt peu représentées, et les résineux très anecdotiques.

Parmi les observations en milieu terrestre, J. ALLAIN découvre 2 Tritons ponctués sous une bâche en plastique, en compagnie de 34 Tritons palmés et 2 Tritons crêtés à Cuffy (18), commune limitrophe de la Nièvre, le 26-03-2011.

Le 28-03-1999, à Saint-Ambreuil (71), N. et G. BOURJON accompagnés de J. VACHER signalent plusieurs individus sous une souche dans un état léthargique. Le 24-02-2001, à Saunières (71), les mêmes observateurs notent environ 40 adultes en hivernage, également sous des souches, dans un bois près d'un étang.



Occupation du sol des stations de Triton ponctué (n = 39).



Le Triton ponctué 323

#### Distribution

Le Triton ponctué est une espèce à large distribution puisqu'il occupe pratiquement toute l'Europe, à l'exception du nord de la Scandinavie, de l'Espagne et du sud de la France (Kuzmin & Zuiderwijk, 1997). Sa répartition est très proche de celle du Triton crêté. En France, il est donc présent dans la moitié nord du pays, mais ses populations semblent relativement clairsemées sur la frange sud de sa répartition.

Ce triton se rencontre dans les 4 départements de Bourgogne, avec un statut de rareté relativement équivalent. Les stations sont le plus souvent isolées, mais la connaissance n'est pas complète. Actuellement, les principaux secteurs qui accueillent des stations sont les secteurs de plaine du val de Saône, de la plaine de Saône (21 et 71) et du nord de la Bresse (71), de la Puisaye et du Gâtinais (89), du Val de Loire et d'Allier (58).

Le val et la plaine de Saône ainsi que la Bresse (du moins sa partie nord) semblent donc être parmi les secteurs les plus denses en stations occupées par l'espèce en Bourgogne, ces populations, en contexte alluvial très souvent, étant en continuité avec les principaux foyers de Franche-Comté (PINSTON et al., 2000). Pourtant l'espèce n'y a été redécouverte (sous réserve de données non connues) que très récemment, P. PARIS l'indiquant comme très commune en val de Saône côte d'orien dans sa synthèse de 1933. On peut donc souligner la discrétion de cette espèce qui reste encore certainement très méconnue dans notre région.

Première donnée dans cet ensemble géographique en 2001, à Saunières (71), par G. BOURJON et J. VACHER (où elle a ensuite été régulièrement revue jusqu'à 2007 au moins). De nouvelles observations se sont ensuite succédé à partir de 2005 jusqu'à 2012 : Y. PITOIS à Oisilly (21), le 23-04-2005, avec 3 adultes dans un grand bassin ; plusieurs sites découverts par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne dans le cadre du programme « Réseaux Mares de Bourgogne » (C. DIAZ, C. FOUTEL, M. VASSEUR), ou au cours de l'étude Copafaune en 2010 dans des secteurs proches de la basse vallée du Doubs (E. CALONNIER, G. PEREZ, A. PLAISANCE) ; C. NAJEAN et G. DOUCET capturent 1 mâle dans une mare forestière en forêt de Cîteaux (17-03-2012, Broin [21]), au sein d'un secteur pourtant relativement bien connu des naturalistes, et où plusieurs études ont déjà été menées sur les Amphibiens et les mares forestières.



Grosses ponctuations sombres sur le ventre et les flancs et couleurs de la gorge caractéristiques chez ce mâle. Étang Gouffier, La Collancelle, Nièvre, 13 mars 2002.

Dans le Val de Loire et d'Allier, il est noté à Bonny-sur-Loire dans le Loiret en limite du territoire bourguignon (G. SAVÉAN, 1989) ; toujours dans une commune limitrophe, à Herry (18) ainsi qu'à Mesvessur-Loire (58), il fait l'objet de 2 mentions par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne en 1998 ; à Pouilly-sur-Loire (58), J.L. DURET le signale dans un bras mort en 2001 ; observé enfin à Cuffy (18) par J. ALLAIN en 2011, et à Mars-sur-Allier (58), en 2001 et 2002 par S. COQUERY.

En Puisaye (89), il est mentionné de manière précise pour la première fois par G. SAVÉAN (P. BERT ne précise pas les localités où il était connu au XIX<sup>e</sup> siècle) à Mézilles, en 1997. Et ce secteur pourrait accueillir une grande partie des populations régionales.

Dans le Gâtinais, T. BARRAL le découvre dans une mare à Béon en 1998. Plusieurs nouvelles localités sont ensuite identifiées au sein de ces 2 régions naturelles par C. DE FAZIO, G. PEREZ, J. PRUNIER et M. CLASQUIN en 2009 (étude Copafaune), par échantillonnage au troubleau au sein de mares. Enfin, le 01-04-2011, C. RUOSO découvre l'espèce en compagnie des 4 autres espèces bourguignonnes de tritons, dans une mare abreuvoir à Mézilles (89)!

On dispose désormais également de quelques mentions récentes sur le plateau d'Antully, le bassin d'Autun et le nord du Charollais houiller (71).

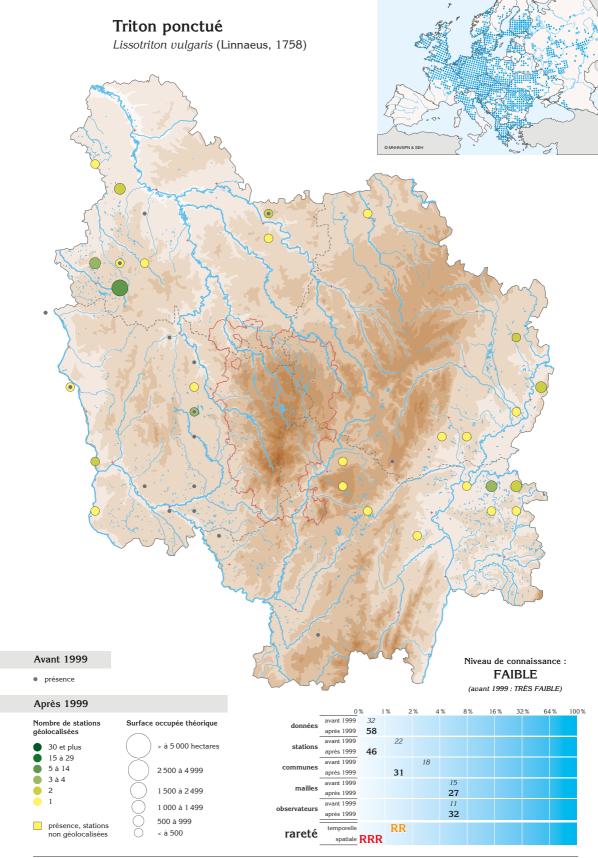
Déjà noté il y a plus de 25 ans (29-04-1984) à Epertully (71) par H. PINSTON, le Triton ponctué a été redécouvert plus récemment dans le nord de la Saône-et-Loire par L. GASSER, le 15-04-2009, au Breuil (71), au niveau d'une des queues de l'étang de Montaubry (4 adultes vus). À Dracy-Saint-Loup (71), le 04-05-2010, C. De FAZIO et J. PRUNIER, capturent l'espèce dans une mare abreuvoir. Enfin, à Saint-Sernin-du-Bois (71), lors de l'opération de sauvetage des Amphibiens de la Noue (site d'écrasement routier) par la Société d'Histoire Naturelle du Creusot (M. BOUTILLON, R. DELAHAYE, D. MAGNIN, N. VERNOCHET et d'autres bénévoles) qui s'est déroulée du 3 mars au 24 mars 2012, 11 adultes ont pu être capturés en migration sur une route longeant un étang.

Sa présence historique dans le pays de Fours, en Sologne bourbonnaise et dans la partie sud du plateau nivernais est renseignée, mais il n'a pas été revu récemment, malgré quelques recherches au sein de certains des sites où il était connu.

A. ZUIDERWIJK le signale à Cronat (71) en 1977. En 1985, J.C. LALEURE identifie l'espèce sur les communes de Diennes-Aubigny, Champvert et Saint-Ouen-sur-Loire (58), dans des mares, petits bras morts ouverts ou fossés. Plus récemment, le 01-05-1998, G. LEMOINE indique la présence de ce triton dans une mare eutrophe de Decize (21).

Le constat est similaire dans le Bazois (58), où il était connu dans plusieurs localités par D. GIRAULT dans les années 1980 et 1990, non reconfirmées depuis, hormis sur le secteur de l'étang Gouffier (la Collancelle).

Entre 1980 et 1993, il est trouvé sur les communes de Saint-Maurice, Tannay, Flez-Cuzy, la Collancelle, Amazy (58) par H. WILLEM et D. GIRAULT. En 2000, Y. ALFIER, M. et F. BOUCHONNET le signalent au sein d'une mare riche en végétation dans un hameau de la commune de Neuilly. Cette mare a été prospectée à nouveau en 2009 mais l'espèce n'a pu être retrouvée (N. VARANGUIN).



Enfin, Le Triton ponctué a été découvert dans le Tonnerrois (89) par T. DIRKSEN: il cite l'espèce notamment dès 1998, à Tonnerre, dans plusieurs points d'eau en bordure de l'Armançon (mares, anciens bras morts), ainsi qu'à Tanlay en 1999 (mare). L'espèce était toujours présente en 2010.

On notera une citation très isolée en vallée châtillonnaise en bord de Seine, dans un bras mort déconnecté, le 11-04-2011, à Pothières (21), par C. FOUTEL.

La distribution de cette espèce est assez étrange. Elle pourrait correspondre à des reliquats de populations qui se seraient maintenus suite à une régression de l'aire de l'espèce vers le nord qui se poursuivrait actuellement au vu des récentes cartographies de l'inventaire national (LESCURE & DE MASSARY, 2012). L'espèce semblerait se maintenir davantage en contexte alluvial. Aussi elle semble absente de régions naturelles comme l'Auxois sans que l'on ne puisse apporter d'explications. Se serait-elle éteinte plus rapidement dans ces secteurs ? Les populations du Gâtinais sont en continuité avec celles de Seine-et-Marne, les stations du Tonnerrois et du Châtillonnais avec celles de l'Aube, mais la répartition au sein de ces entités semble désormais très lacunaire, les sites étant a priori isolés les uns des autres.

L'espèce est connue pour affectionner les faibles altitudes. Les données des stations les plus basses ont été collectées à Tonnerre dans l'Yonne (T. DIRKSEN), elles sont situées à 135 mètres d'altitude. Le site d'observation le plus élevé est à Saint-Sernin-du-Bois (71), à 532 mètres (SHNC, M. BOUTILLON, R. DELAHAYE, D. MAGNIN, N. VERNOCHET et d'autres bénévoles). 3 stations sont localisées entre 330 et 430 mètres, sinon, toutes les autres sont situées sous les 285 mètres.

# État de la connaissance sur la distribution

Les principaux « foyers » accueillant des populations sont sans doute identifiés, mais il est certainement possible d'en détecter d'autres dans l'avenir, certaines zones actuellement connues n'ayant été identifiées que très tardivement, d'autant que des stations plus ou moins isolées semblent pouvoir être présentes partout, excepté peut-être sur les reliefs importants. Dans les secteurs identifiés, la répartition locale de l'espèce est la plupart du temps très mal connue. Aussi, il semblerait que la technique employée lors de la plupart des inventaires menés dans le cadre de l'Atlas. et qui consistait à détecter les animaux de nuit à la lampe dans les points d'eau, ne soit que peu efficace pour déceler le Triton ponctué. En effet, la grande majorité des découvertes ont été effectuées grâce à des captures au troubleau. Aussi, malgré une attention particulière, l'espèce n'a jamais pu être observée lors des prospections sur les Tritons crêté et

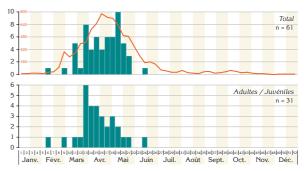
marbré de l'Observatoire de la Faune de Bourgogne, malgré près de 2800 relevés effectués. Ces inventaires ont été menés uniquement à la lampe. Plusieurs hypothèses à cela : l'espèce pourrait être davantage lucifuge que les autres, se réfugiant dans la végétation ou dans le substrat avant même que l'observateur n'ait pu la repérer ; elle resterait davantage cachée parmi la végétation aquatique dense et serait donc plus difficilement visible.

Pour toutes ces raisons, le niveau de connaissance semble être encore relativement faible actuellement.

#### Phénologie

Le lot de données est trop faible pour fournir des estimations fiables des périodes d'activité et d'observations des différents stades. On peut toutefois supposer qu'elles soient assez proches de celles des autres espèces de tritons.

Assez précoces, les premières mentions d'individus en phase nuptiale dans les points d'eau sont du 10-02-1988 (semaine 6), par H. WILLEM, à la Collancelle (58), où 4 mâles sont observés dans des ornières. Le 28-02-1987, à Amazy (58), D. GIRAULT voit 1 mâle dans une mare. La donnée la plus tardive est du 17-06-2009, à Tonnerre (89), où N. VARANGUIN note 3 mâles, dont les parures étaient encore visibles bien que relativement estompées, dans une mare abreuvoir.



Phénologie du Triton ponctué.



Face ventrale d'une femelle de Triton ponctué.

On ne dispose d'aucune mention de ponte, et que d'une donnée de larves dont la date est approximative, entre mars et mai (T. BARRAL).

### Effectifs et observations remarquables

Les effectifs relevés sont souvent très faibles, et la plupart du temps il est rencontré en compagnie du Triton palmé, présent en plus grand nombre (il est donc très facile de ne pas voir l'espèce). Sur les 39 cas renseignés, ce ne sont le plus souvent que 1 à 4 adultes qui sont comptabilisés. On ne note qu'une seule mention de plus de 10 individus (T. BARRAL, Béon (89), dans une mare). Signalons également 11 adultes (contactés en plusieurs soirées de suivi) en déplacement sur une route à proximité de l'étang de la Noue en 2012 (Société d'Histoire Naturelle du Creusot), ainsi qu'une quarantaine d'individus sous une souche le 24-02-2001, à Saunière (71) (G. BOURJON, J. VACHER) dans un secteur de mares et d'étangs, près de la Saône.

#### Atteintes et menaces

Elles sont sans doute similaires à celles énoncées pour les autres espèces de tritons. D'après Parent (1979), il serait inféodé à des biotopes où l'eau est de bonne qualité, et il présenterait des exigences supérieures en terme de présence de polluants au Triton crêté par exemple, qui utilise le même type d'habitats. Toutefois, ce constat semble controversé, puisque JACOB et al. (2007) estiment que l'espèce est plus tolérante à l'usage de pesticides et rejets industriels que les autres espèces de tritons. L'action d'espèces invasives ou perturbatrices (altération des biotopes ou prédation) lui est certainement très néfaste (écrevisses, ragondin, poissons tels que les Perches soleil ou les Poissons-chats par exemple, canards). JACOB et al. (2007) insistent particulièrement sur l'impact très négatif des poissons en Wallonie, qui peuvent engendrer de fortes régressions et la disparition locale de cet Amphibien. On peut se questionner également sur une action du dérèglement climatique, qui expliquerait la probable régression de l'espèce vers le nord. En limite d'aire, il est probable que la compétition avec les autres espèces de tritons lui soit défavorable.

#### Évolution

On dénombre 12 mailles historiques (avant 1999) où l'espèce n'a pas été revue, soit près d'un tiers du total (31,6 %), et ce malgré quelques recherches sur certaines d'entre elles (nord Bazois, pays de Fours, Sologne bourbonnaise). Ce chiffre est très élevé, d'autant que le niveau de connaissances avant 1999 est considéré comme très faible. Des présomptions de disparitions locales sont fortes, même s'il est très délicat de juger de l'absence de l'espèce dans des secteurs riches en points d'eau. On peut ainsi émettre une hypothèse de forte régression notamment dans la partie sud de la Nièvre, et dans le Bazois jusqu'au Clamecycois (58), qui abritent ou abritaient des patchs plutôt disjoints de l'aire principale de l'espèce en France. Aussi, les populations du département de l'Allier sembleraient suivre la même tendance. Bien que les données restent fragmentaires en Bourgogne, la raréfaction de l'espèce est également très probable partout ailleurs en région, étant donné la dynamique supposée de l'espèce au sud de son aire de distribution nationale qui apparaît de plus en plus fragmentée (un grand nombre de mailles historiques notées dans l'Atlas de répartition de 1989 de la SHF n'ont pas été reconfirmées dans de nombreuses régions (GODIN, 2012)) et la disparition ou l'altération des habitats. P. BERT le notait très commun (CC) dans l'Yonne. Ce n'est plus le cas aujourd'hui dans aucun secteur de ce département. P. PARIS lui attribuait le même statut le long de la Saône en Côte-d'Or, alors que seules quelques stations n'ont pu être redécouvertes que très récemment. Il apparaît donc que le Triton ponctué est certainement l'Amphibien le plus menacé en Bourgogne, avec le Triton marbré.



Triton ponctué mâle dans une mare abreuvoir de Puisaye. Mézilles, Yonne, 14 avril 2011.

Le Triton ponctué 327

# Premiers observateurs de l'espèce par maille

Lissotriton vulgaris (Linnaeus, 1758)

E068N671: SAVEAN G., 1989; E069N668: ANONYME, 1998; E070N663: COQUERY S., 2000; E070N665: ALLAIN J., 2011; E070N673: CLASQUIN M., PRUNIER J., 2009; E070N677: FAZIO C. (de), PEREZ G., PRUNIER J., 2010; E071N672: CLASQUIN M., PRUNIER J., 2009; E071N673: SAVEAN G., 1997; E071N676: FAZIO C. (de), PEREZ G., PRUNIER J., 2010; E072N664: LALEURE J.-C., 1985; E072N673: CLASQUIN M., PRUNIER J., 2010; E072N676: BARRAL T., 1998; E073N667: GIRAULT D., 1987; E074N663: LALEURE J.-C., 1985; E074N664: LALEURE J.-C., 1985; E074N666: WILLEM H., 1980; E074N667: WILLEM H., 1980; E074N668: ALFIER Y., 2000; E074N669: GIRAULT D., 1987; E075N662: ZUIDERWIJK A., 1977; E077N674: DIRKSEN T., 1999; E077N675: DIRKSEN T., 1999; E079N658: GASSER L., 1997; E080N664: ANONYME, BOUTILLON M., DELAHAVE R., MAGNIN D., VERNOCHET N., 2012; E080N665: FAZIO C. (de), PRUNIER J., 2010; E081N663: GASSER L., 2009; E081N675: FOUTEL C., 2011; E082N665: PINSTON H., 1984; E083N662: BOURJON G., VACHER J., 2001; E085N666: FOUTEL C., 2012; E086N666: CALONNIER E., PEREZ G., 2010; E086N666: CALONNIER E., PEREZ G., 2010; E087N667: DIAZ C., FOUTEL C., 2010; E087N667: PITOIS J., 2005; E088N668: DUBAU N., FOUTEL C., 2010